

n°16



CONSTRUIRE !

Bulletin d'information CFE-CGC de PSA Peugeot-Citroën Mulhouse

EDITO

RU des temps modernes...

Depuis 1998, les versions du référentiel UEP se sont succédées, tout comme, pour les **Responsables d'Unité** dont je suis, les promesses de jours meilleurs remplis de sérénité ! Le succès de nos modèles, la RTT et le rajeunissement de la pyramide d'âge ont apporté, certes des progrès, mais aussi leur lot de préoccupations. En effet, si la compression du temps ne signifiait déjà pas la réduction du **TANT de travail**, les restructurations et cures d'amaigrissement de nos diverses fonctions d'appui n'ont eu de cesse de nous éloigner du **graal** qu'était pour tous le premier référentiel.

Soupçonnant le manque de connaissance ou de reconnaissance des réalités du terrain par la direction, je décidais de prendre un mandat à la CFE-CGC.

Mon espoir, fort de notre action syndicale et de votre **soutien**, est que la direction finisse par admettre la nécessité de reconnaître à sa juste valeur ce métier de RU, population sur laquelle elle s'appuie pour appliquer ESF et référentiels qui omettent de converger vers nos attentes pourtant légitimes, quand ce n'est pas pour remplacer les APF absents...

Que penser en effet de l'application d'une liaison physique entre RU obligeant plus de 80% d'entre eux à utiliser leurs propres moyens de transports ; " payée " par une prime maîtrise dont il ne faut pas oublier de retirer la prime d'habillement ; n'est on pas là face au mépris du plus élémentaire bon sens ? Chacun aura rapidement fait le calcul du temps et de l'argent offerts par notre conscience professionnelle dont la direction n'hésite pas à abuser !

Par contre, cette même direction qui n'a de cesse de nous rappeler à nos responsabilités est également bien absente lorsqu'il s'agit de nous aider à les appliquer : **ne citons que la gestion des comportements déviants**, domaine dans lequel la direction brille par le déni des évidences alors que des cas graves font notre quotidien !

Il va de l'intérêt de tous que la direction se donne enfin les moyens de **nos ambitions**, que les référentiels s'appliquent intelligemment et dans la plus large concertation et **qu'enfin les RU s'y retrouvent** : condition sine qua non de leur adhésion !



Patrick RUMMELHART



Sommaire

Editorial	1
Qui sommes nous ?	2/3
Dossier : Enquête Salaires ETAM	4/5
Logement : Aide au financement	6
Les brèves : Retraites et autres...	7



QUI SOMMES-NOUS ?

Vos Représentants CFE – CGC au sein des Unités de PMM :

FORGE, OUTILLAGE et FONDERIE.

FORGE

L'Unité PMM/FOR est la seule usine de forge du groupe PSA qui estampe journalièrement 350 tonnes de pièces. L'activité est centrée sur la production des triangles de suspension, vilebrequins, bielles, pignons, arbres de boîte de vitesse, transmissions, et fusées et moyeux de roue. La forge évolue et relève de nouveaux défis par la fabrication des pièces à haute technicité, les vilebrequins à contre poids précis, les fusées ogivées, les crabots forgés ou encore les entraîneurs trilobés sont des exemples qui démontrent que notre vieux métier est en perpétuelle évolution. **Au sein de cette unité composée de 575 salariés dont 28 cadres et 67 ETAM,**

Martial PETITJEAN

Martial est âgé de 39 ans, embauché en septembre 1998, Cadre depuis peu, chef de file au secteur brut triangle et pivot. Adhérent, puis militant à la CFE-CGC il a la dure tâche de suppléer à nos regrettés Gérard Lemarquais et Bernard Baumgartner au sein de forge. Elu au CE dans le 3^{ème} collège, Président de la commission Formation, membre du CHSCT de forge où il représente les Etam et Cadres, Martial participe activement à l'extérieur de la section en tant que membre du Conseil Syndical de la Métallurgie Alsace et des Vosges. Martial fait preuve de ténacité dans son travail de militant, très actif au sein de la section, il est voué à un avenir engageant.



Stéphane JADOT

Stéphane a été embauché en février 99, âgé de 27 ans, il exerce le métier de RU Technicien en Maintenance, situé à l'entretien central zone MAI. Adhérent CFE-CGC, puis rapidement militant, Stéphane met ses compétences au service de ses collègues qui rencontrent les mêmes problèmes que lui dans sa fonction de "manager". Pour Stéphane, le militantisme est une manière de s'impliquer plus sérieusement et constructivement dans la bonne marche de l'entreprise. Représentant Syndical au CHSCT de Forge, il est également élu Délégué titulaire du Personnel.

OUTILLAGE

L'outillage appelé initialement OFF (Outillage Forge Fonderie) a vu le jour en 1960 dans le bâtiment de Forge, renommé, OCM (Outillage Central Mulhouse) en 1965. En 1994 il y a fusion avec l'outillage de Sochaux sous l'appellation " d'Outillage " (Outillages des Mécaniques et Bruts). Aujourd'hui, l'Outillage tout comme la Forge et la Fonderie, fait partie du pôle Métallurgie Mulhouse (PMM). Sa mission est toujours de produire des outillages de forge, de fonderie sous pression, de fonderie gravité, d'emboutissage et de mécaniques diverses destinées essentiellement aux usines de brutes, mais aussi à DPTA. OCMB fournit également une clientèle extérieure. L'Outillage assure aussi la conception, la fabrication, et la commercialisation de ces différents outillages. **Cet atelier comprend un effectif de 488 personnes dont 403 professionnels, 62 Etam, 23 Cadres et 1 BEX.**

Jacques WOLFERSPERGER

36 ans, Jacques est affecté à PMM/MML/Maintenance. Dans la société depuis avril 95, il exerce le métier de Technicien de maintenance. En 98, il s'engage dans le militantisme au sein de la CFE - CGC en tant que membre de CHSCT, rôle qu'il assume au sein de son Unité. Il fait en sorte que règles d'hygiène et de sécurité soient respectées à la fois par l'employeur et les salariés. Très vite il devient Représentant Syndical au CHSCT de coordination du site de Mulhouse. Elu Délégué du Personnel Etam et Cadres, il intervient chaque mois dans cette instance pour défendre les intérêts des Etam et Cadres de l'OCMB.



Philippe RUDLER

Philippe, âgé de 40 ans, dans la société depuis 1987, exerce la fonction de Technicien au service PMM/OUT/MML/PROCESS. Il est passionné par son métier et par la richesse des technologies de PSA. Adhérent CFE-CGC depuis 2000, Philippe s'est depuis peu investi dans le militantisme où il contribue à étoffer une équipe jeune et dynamique. Actuellement il est membre du CHSCT représentant le personnel d'Encadrement de l'Outillage.



QUI SOMMES-NOUS ?

Vos Représentants CFE – CGC au sein des Unités de PMM :

FORGE, OUTILLAGE et FONDERIE.

FONDERIE

L'usine de Fonderie de Mulhouse a été construite en 1963 et a commencé à produire des pièces en aluminium coulées par gravité dans des coquilles. Cependant la technique de moulage sous pression devint rapidement l'activité principale de Fonderie. L'atelier de moulage a été récemment entièrement modernisé, exit les " petites " machines de 500 à 1500 tonnes. Dorénavant ce sont des machines neuves de 2200 et 2500 tonnes (la plus vieille a 10 ans et la dernière moins d'un an !) qui " coulent " les pièces dans des " chantiers à mouler " entièrement automatisés et robotisés. En périphérie du Moulage existent la Fusion, ré-équipée elle aussi avec des fours neufs ainsi que le Parachèvement et ses transferts UGV (Usinage à Grande Vitesse). La Fonderie produit uniquement des carters " cylindre " et des carters " chapeau de paliers " avec inserts métalliques, pour les moteurs EW, DV et bientôt Prince. **La Fonderie est une " petite " unité de 300 salariés dont 41 ETAM et 17 Cadres, où des militants à la fois jeunes et expérimentés représentent la CFE-CGC de manière dynamique et constructive.**

Luc TOULOUSE



Agé de 37 ans Luc est entré, dans le Groupe depuis 14 ans et en Fonderie depuis 1990. Tout d'abord Technicien Electronicien et Automaticien au BM installation. Il assure ensuite l'animation d'un Groupe de Démarrage de nouvelles machines pendant 18 mois puis " manage " une UEP dans l'atelier de parachèvement. Depuis octobre 2003, il participe à l'élaboration de l'avenir de la Fonderie au sein du service " Synthèse Industrielle ".

Représentant du Personnel d'Encadrement depuis 1996 au sein de la CFE-CGC, il veille sur les conditions de vie au travail et " carrières " des ETAM et Cadres de l'unité. Délégué du Personnel (élu depuis 02/1997) il anima le groupe des DP de la section syndicale jusqu'en mars 2003. D'abord Représentant Syndical puis membre et secrétaire du CHSCT de Fonderie, il est aussi membre du groupe de coordination des CHSCT du Site. En qualité de Délégué Syndical, il est membre du conseil syndical du Syndicat CFE - CGC de la métallurgie d'Alsace et des Vosges et participe activement aux diverses négociations, tant au niveau de l'établissement Mulhousien qu'au niveau du Groupe à Paris. De plus, son "statut" de père de famille l'oriente naturellement vers les activités sociales du CE où il est membre des commissions " Activités culturelles et sportives Jeunes " et " Dons et Avances ". Et comme les jeunes ETAM sont potentiellement de futurs Cadres retraités, il est nouvellement élu au conseil de surveillance du régime de retraite supplémentaire PSA.

Leader de la CFE – CGC de Fonderie, il fait partie du noyau " dur " et de la relève de la section syndicale du Site. Il a l'ambition de " former " et " épauler " les jeunes militant(e)s au sein d'une équipe solidaire, dynamique et performante.

François DESAGA

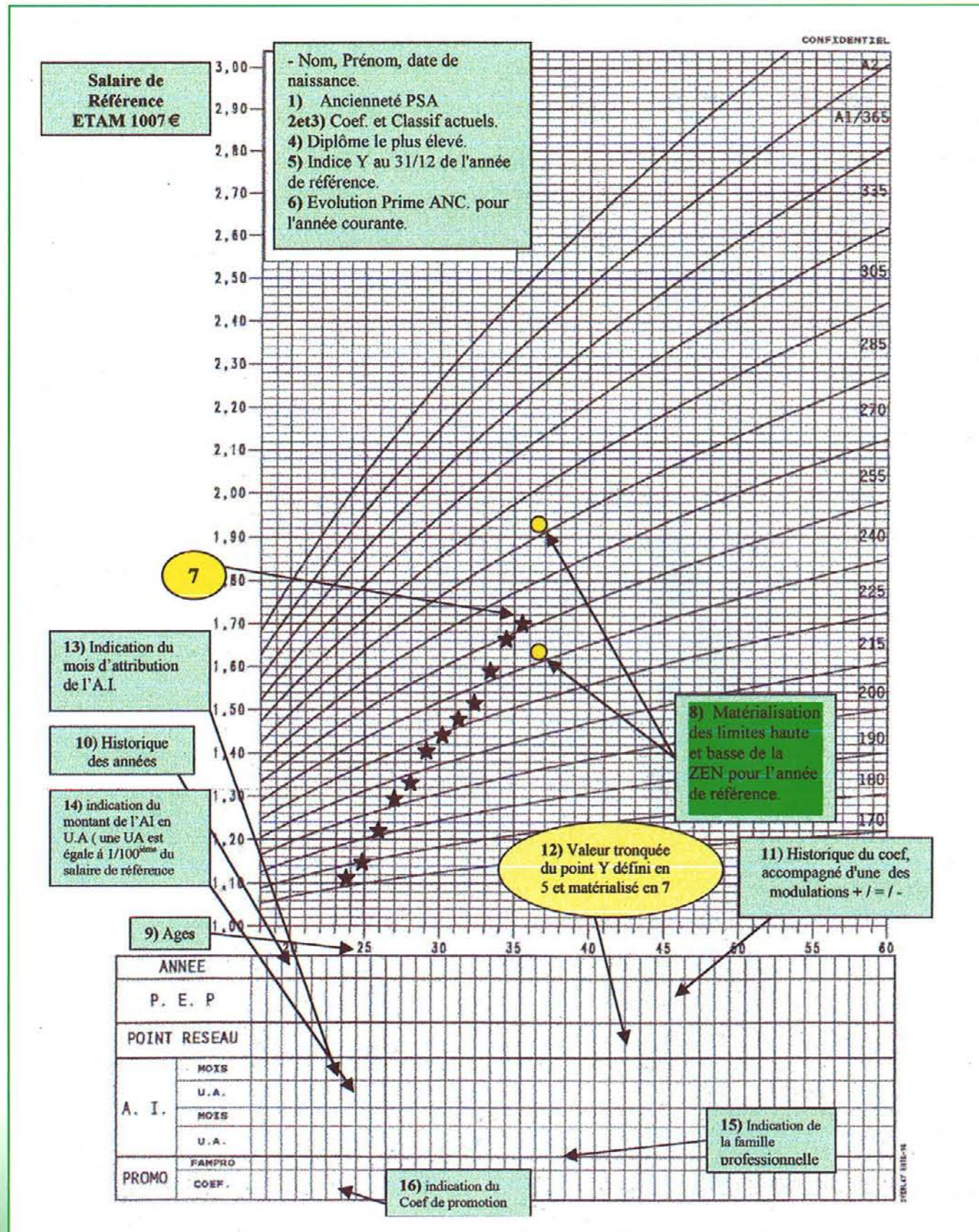
Agé de 52 ans, il a 24 ans d'ancienneté dans le Groupe PSA dont 14 années en Fonderie. Technicien Electrotechnicien et Automaticien au BM installation, il participe à la mise en place de nouvelles installations (radioscopie, fours WESTOFEN et de fusion, etc.). Il assume aussi le rôle de chargé d'affaires et pilote la sous-traitance des travaux électriques. Depuis septembre 2003 il est affecté au nouveau Département Fonderie de PMM qui remplace l'ancienne appellation UFIM.

A partir de 2001, il représente le Personnel d'Encadrement et la CFE-CGC au sein du CHSCT de Forge. Il siège également au CHSCT de Fonderie et Outillage en qualité de représentant syndical. Soucieux des conditions de vie au travail et des " carrières " des ETAM et Cadres il est aussi élu DP suppléant depuis février 2003. Il participe d'ailleurs assidûment et efficacement aux travaux du groupe des Délégués de Personnel de la CFE-CGC. Christian âgé de 33 ans, est Technicien au service Gestion de Mécanique C, sur le site de Mulhouse depuis 4 ans et demi. Christian a découvert que la gestion d'une grande entreprise est un travail d'équipe, mais il a aussi compris que seul dans son coin il ne pouvait se faire entendre. Il a rejoint l'équipe CFE – CGC depuis peu de temps, et s'est engagé en tant que membre du CHSCT représentant ETAM et Cadres de Mécanique. Son but, participer à la vie économique et sociale de l'entreprise.



DOSSIER : ENQUÊTE SALAIRES ETAM

DOSSIER : ENQUÊTE SALAIRES ETAM



La CFE-CGC est la seule organisation syndicale à défendre dans toutes les instances de PSA la pérennité du principal outil de gestion de carrière du personnel, qui constitue une aide à la gestion des carrières et des rémunérations. La connaissance et la compréhension de cet outil est indispensable à tous les niveaux de la hiérarchie. Or depuis la mise en place des 35h, la Direction ne diffuse plus ces éléments, et de surcroît ne montre ces courbes qu'à ceux qui en font la demande. Pour la CFE-CGC, si ces outils ne sont plus adaptés, il serait temps de nous dire ce qui les remplace ?

Le réseau de rémunération est un guide pour la hiérarchie.

- Il permet :
- ✓ De gérer l'évolution du taux mensuel en fonction de l'âge et du coefficient.
 - ✓ De suivre et de prévoir l'évolution personnalisée de chacun en fonction de son P.E.P. (anciennement potentiel) et des résultats obtenus.
 - ✓ De comparer des situations individuelles.
 - ✓ D'assurer la cohérence entre la rémunération et la classification.

Nous affirmons que la politique de rémunération de gestion doit être ancrée sur le principe suivant : **Individualiser le déroulement de carrière en fonction des compétences et des potentialités de chacun.**

Nous vous rappelons ici les grandes lignes fondamentales que défend la CFE-CGC sur la gestion des carrières.

Evolution de la rémunération :

Le principe fondamental de la gestion de la rémunération est d'amener progressivement la rémunération d'un individu à son niveau final matérialisé par le P.E.P.

Le réseau de rémunération permet de matérialiser l'historique de rémunération et de gérer l'évolution théorique du taux mensuel (taux de base + ancienneté) en fonction de l'âge jusqu'à la zone du P.E.P.

Les positions successives de la rémunération (indice Y) au 31 décembre de chaque année sont matérialisées sur le réseau de chaque fiche individuelle par une ★ (ou un point).

Principe de raccordement :

Le P.E.P. est déterminant dans le calcul des évolutions prévisionnelles individuelles du taux mensuel. Il est ainsi le garant de la volonté d'individualisation de la rémunération.

Ne pas confondre niveau de fonction et Pronostic d'Evaluation Professionnelle !

Le calcul de l'évolution prévisionnelle générée par le réseau se fait par un raccordement depuis le point Y au 31/12 de l'année révolue, jusqu'à la zone du P.E.P. défini par la hiérarchie.

La Fiche d'Evolution Individuelle (voir page ci-contre):

- ✓ En 1) 2) 3) 4) et 5) vous devez trouver ce que nous appellerons les informations personnelles, nom, prénom, âge, coefficient, classification, diplôme le plus élevé.
- ✓ En 6) l'évolution de la prime d'ancienneté en U.A. (Unité d'Augmentation).
- ✓ En 7) votre positionnement après calcul de l'indice Y à la fin de l'année (correspondant à votre situation)

Calcul de l'Indice Y = Taux de base + ancienneté (PEG + Conventiionnelle) / Salaire de référence (1007 € à ce jour pour les Etam).

- ✓ Après avoir fait ce calcul, vous vous positionnez par rapport à la verticale correspondant à votre âge qui se situe en 9).
- ✓ Si vous connaissez votre P.E.P. fin de carrière, vous placez un point à cet endroit sur la ligne des 60 ans. Vous raccordez votre point d'embauche au coefficient du P.E.P. en fin de carrière. Vous pourrez constater si votre courbe suit cette ligne en + ou -.

Pour la CFE-CGC : le maître mot est " LA TRANSPARENCE ".

Donc, pour ce faire, n'hésitez pas lors de votre EPA à demander à votre hiérarchie de vous présenter votre "courbe " et de relever les points qui vous intéressent.

Afin de poursuivre notre travail sur le dossier rémunération, nous vous demandons de bien vouloir remplir l'enquête salaire Etam jointe et de retourner celle-ci à l'un de vos délégués de votre Unité, un résultat vous sera diffusé prochainement

Alors, à vos stylos, positionnez-vous et répondez sans attendre à l'enquête ! Merci.



LOGEMENT : AIDE AU FINANCEMENT SOCIALE

Construire, rénover, aménager ?

Vous construisez ou achetez un bien immobilier :

Désignation	Taux	Montant	Durée maxi	Organisme	Coordonnées	Conditions
Prêt employeur	1,5 %	6400 à 9600 €	15 ans	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui
Prêt relais	1 %	67200 à 105800 €	1 an	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui
CAPIMMEC **	3,75 %	12200 € *	12 ans	Gr. MALAKOFF	01 30 44 40 40	Oui
Prêt taux 0	0 %	10671,43 € ***	19 ans	Votre banque		Oui

*montant variable en fonction de la composition du ménage **montant supérieur si 2 affiliés CAPIMMEC

***montant pour une personne isolée

Vous désirez louer, déménager :

Vous trouverez sur le site toutes les infos et les aides pour :

- trouver un logement à louer (contactez votre service du personnel)
- le LOCA PASS (avance du dépôt de garantie) => SOLENDI
- le MOBILI PASS (changement de résidence principale) => SOLENDI
- le prêt relais (pour différer le financement d'un logement) => SOLENDI



Vous désirez faire des travaux :

Désignation	Taux	Montant	Durée maxi	Organisme	Coordonnées	Conditions
PASS Travaux	1,5%	8000 à 9600	10 ans	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui
Agrandissement	1%	50 à 60 %*	15 ans	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui
CAPIMMEC**	3,75 %	7700 euros	5 ans	Gr. MALAKOFF	01 30 44 40 40	Oui

* du montant des travaux suivant revenus ** montant supérieur si 2 affiliés CAPIMMEC

Vous rencontrez des difficultés financières :

* Vous êtes locataires, vous pouvez prétendre à un prêt pour allègement temporaire des quittances de loyer.

Taux	Montant	Durée maxi	Organisme	Coordonnées	Conditions
1 %	11200 à 17600 euros	1 an	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui

* Vous remboursez un prêt immobilier, SECURI PASS

Taux	Montant	Durée maxi	Organisme	Coordonnées	Conditions
1 %	11200 à 17600 euros	1 an	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui

*renouvelable 18 mois maximum

* Vous avez besoin d'un refinancement de prêt immobilier plus onéreux,

Taux	Montant	Durée maxi	Organisme	Coordonnées	Conditions
1 %	11200 à 17600 euros	Voir Solendi	SOLENDI	03 89 33 55 64	Oui

Les informations détaillées sont disponibles sur :

* Internet explorer (concernant SOLENDI)

Net'RH
France
Mobilité et déplacements
Aides et prêts au logement

* www.service-public.fr (concernant le prêt à taux 0)

La CFE-CGC à votre service :

Pour toute question, nous faire part de vos problèmes ou de vos satisfactions vécues,
Estelle LINDER (cfecgc.pemu@wanadoo.fr)
est à votre écoute.

LES BRÈVES

STRESS : LA CFE-CGC ELARGIT LE DÉBAT

Grâce à la CFE-CGC, le stress au travail n'est plus tabou en France. Son Observatoire du stress, ses enquêtes, ses débats sur cette question sont dorénavant suivis et examinés dans et hors l'entreprise. Il s'agit d'aller plus loin et, parce que le stress professionnel n'a pas de frontières, d'en faire prendre conscience aux Européens. La CFE-CGC, au nom de la Confédération Européenne des Cadres (CEC) négocie à Bruxelles, sur la manière dont on peut identifier les facteurs de stress et ce qui peut-être fait pour les éliminer. En France, la CFE-CGC en particulier, milite pour faire reconnaître le stress comme étant une maladie professionnelle.

ÉCONOMIE : HALTE À LA SINISTROSE !

Les chiffres du chômage ne doivent pas entraîner l'inaction. La CFE-CGC s'élève contre une certaine sinistrose, nous sommes dans une spirale irrationnelle négative ! Au moindre soubresaut de la bourse, tout le monde s'affole. Or, il est bien difficile de construire quand les stratégies ne sont fondées que sur des réactions épidermiques. La CFE-CGC reconnaît que l'heure n'est pas à l'optimisme. Mais les entreprises pourraient profiter des taux historiquement bas pour investir dans la recherche et le développement !

LES RETRAITES : COMPLÉMENTAIRES SAUVÉES, L'AGIRC CONFORTÉE

La CFE-CGC a signé le 13 novembre 2003 l'accord sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO. Elle espère que les autres organisations syndicales la rejoindront rapidement pour entériner cet accord portant jusqu'en 2008.

- Nous voulions un accord sur une durée suffisante, nous l'avons obtenu. L'AGFF est reconduit jusqu'à fin 2008. Tout salarié pourra liquider ses allocations de retraites complémentaires entre 60 et 65 ans dès que la liquidation du régime général sera effective.
- Nous voulions que cet accord puisse prendre en compte les évolutions des conditions économiques, nous l'avons obtenu : une clause de "revoyure" est prévue en 2006.
- Nous voulions que les dispositions concernant les carrières longues prévues dans la loi sur le régime général soit transposées dans les régimes complémentaires, nous l'avons obtenu.
- Nous voulions que les ressources de l'AGIRC soient augmentées, elles le sont grâce à votre contribution et celle de l'employeur.
- Nous exigeons que le rachat des années d'études supérieures soit mis en place, nous l'avons obtenu.
- Nous voulions garantir le pouvoir d'achat des retraites actuelles et futures, nous l'avons obtenu : le point acheté évoluera comme les salaires et le point servi comme les prix.
- Nous exigeons pour celle et ceux dont la rémunération est inférieure au plafond de la Sécurité Sociale, que la Garantie Minimale de Point (GMP) soit maintenue, nous l'avons obtenu.

La CFE-CGC s'est battue pied à pied ! Grâce à la pugnacité de ses négociateurs, nos retraites complémentaires sont confortées et le financement de l'AGIRC amélioré.

N'hésitez pas appelez vos représentants CFE-CGC du site PSA Mulhouse, nous répondrons à vos questions !

REVENTE VÉHICULES COLLABORATEURS : DES ACHETEURS PEU SCRUPULEUX !

Vous avez décidé de revendre votre véhicule, votre acheteur vous paye d'un chèque de banque certifié. Vous vous pensez à l'abri de toute escroquerie. Malheureusement, plusieurs salariés du Groupe ont eu maille avec des acheteurs munis d'un chèque volé : des agences bancaires d'enseignes différentes se sont fait dérober des chèques de banque dans leur circuit interne ; ce qui donne lieu actuellement à des achats frauduleux de véhicules dans le cadre d'un vaste trafic de reventes. Dans ce contexte, aucune assurance automobile ne couvre ce type de vol (la vente étant considérée comme légale) et la somme risque d'être perdue. Une seule parade : avant de conclure la vente et de remettre les clés au futur propriétaire, assurez-vous auprès de l'agence concernée de la véracité du chèque établi.



CPM
CAISSE DE PREVOYANCE MULHOUSIENNE
UNE VRAIE MUTUELLE A VOTRE SERVICE

Siège: 45 rue de la Sinne - B.P. 1189 - 68053 MULHOUSE CEDEX
 Tél. 03.89.45.44.14 - Fax : 03 89 46 44 72

Internet : www.cpm-mutuelsante.com

**TARIFS SPECIFIQUES
 SALARIES PEUGEOT**



MUTUALITÉ FRANÇAISE

UNE COUVERTURE SANTE AVEC DES PROPOSITIONS ADAPTEES A VOTRE SITUATION

TARIF SPECIAL JEUNES - 30 ANS A PARTIR DE 8,50 € / mois

TARIFS INDIVIDUELS

TARIFS FAMILLES

consultez notre équipe de conseillers au 03 89 45 44 14

Frédéric MEYER, David ZISS, Marie-Claire STORCHI, Evelyne LOGEL

UN CADEAU OFFERT POUR TOUT PARRAINAGE

Coupon à retourner au siège

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone/fax : e-mail :

Je suis intéressé par la Mutuelle : SANTE - PREVOYANCE - DECES - AUTONOMIE/DEPENDANCE -
 PRET IMMOBILIER ...OU AUTRE LIVRET EPARGNE



L'équipe CFE-CGC du site de Mulhouse
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année,
et vous présente ses meilleurs vœux pour 2004

Section Syndicale C.F.E. - CGC
PSA Peugeot-Citroën Mulhouse

Tél. 03 89 09 35 64 - Fax 03 89 09 34 88
 Site internet : www.cfecgc-peugeot.com
 E-mail : mulhouse@cfecgc-peugeot.com

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Jean-Marie GRIVEL
 Comité de Rédaction : Estelle LINDER, Martial PETITJEAN, Luc TOULOUSE, Jacques WOLFERSPERGER,
 François DESAGA, Stéphane JADOT, Philippe RUDLER, Patrick RUMMELHART
 conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43 - E-mail : Publi.h@wanadoo.fr